



# DÉCLARATION LES TERRITOIRES À VÉLO, UNE VISION PARTAGÉE DE LA FRANCE À VÉLO EN 2030

*Nous, représentants de collectivités territoriales, acteurs de l'activité économique, de la mobilité durable et de l'égalité des territoires, souhaitons :*

**① Contribuer activement à l'équilibre des territoires par l'aménagement d'un maillage cyclable les reliant entre eux et d'une planification favorable à la réalisation du réseau national.**

- Compléter la réalisation du Schéma national des véloroutes et voies vertes à horizon 2030.
- Contribuer à inscrire les schémas structurants vélo dans les documents de planification de référence au niveau européen, national et territorial et créer les conditions favorables à leur financement.
- Rééquilibrer l'attribution de l'espace public au profit d'espaces apaisés favorables aux modes actifs et d'itinéraires adaptés à la circulation des vélos.
- Améliorer un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés, continus et maillés, en lien avec les pôles de mobilité et de transports publics.

**② Éduquer pour l'avenir et faire du vélo un outil de mobilité à part entière, une réponse au défi climatique, un outil au service d'une société inclusive et en bonne santé.**

- Éduquer à la pratique cyclable dès le plus jeune âge en offrant à chaque jeune la possibilité de se rendre à l'école à vélo ou à pied, de la maternelle à l'université.
- Faire le choix de politiques modales respectueuses et durables, conciliant mobilité active et préservation de l'environnement.
- Offrir aux plus vulnérables un choix pour leurs déplacements : personnes en réinsertion, en réadaptation, personnes âgées ou à mobilité réduite...
- Promouvoir la pratique du vélo au niveau national sous toutes ses formes : loisirs, santé, sport...

**③ Faire de la France la première destination mondiale pour le tourisme à vélo, vecteur de retombées économiques considérables.**

- Soutenir le développement des grands itinéraires et destinations cyclables nationaux.
- Favoriser le développement de l'économie touristique de la filière vélo pour un vivier d'emplois non délocalisables.
- Promouvoir le réseau et les territoires français au niveau national et international.
- Contribuer à l'observation des tendances du secteur sur les itinéraires, les fréquentations et l'économie.

**④ Fédérer les acteurs nationaux pour porter la France au rang des grandes nations cyclables et participer à une ambition européenne pour le vélo.**

- Achever les itinéraires EuroVelo en France d'ici 2020.
- Apporter un soutien français au lobby auprès des instances européennes pour le développement du vélo en Europe.
- Œuvrer dans une dynamique européenne, en collégialité avec les pays voisins.
- Structurer et renforcer les acteurs du vélo en France pour parler d'une même voix et être entendus.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

représentant \_\_\_\_\_

*signe cette déclaration aux côtés des Départements & Régions Cyclables, de l'Association des Régions de France, de l'Assemblée des Départements de France, de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités, de l'Assemblée des Communautés de France, de Tourisme & Territoires, de Destination Régions, d'Alsace à vélo, de la FUB, de la Fédération française de cyclotourisme, de l'Association française pour le développement des véloroutes et voies vertes, des représentants de collectivités territoriales, acteurs de l'activité économique, de la mobilité durable et de l'égalité des territoires :*

Date et signature

